

QUATORZIEME  
NUMERO DE LA  
REVUE AFRICAINE  
DES LETTRES, DES  
SCIENCES



KURUKAN FUGA  
VOL : 4-N°14JUN  
2025

**KURUKAN FUGA**

*La Revue Africaine des Lettres, des Sciences Humaines et Sociales*



ISSN : 1987-1465

Website : <http://revue-kurukanfuga.net>

E-mail : [revuekurukanfuga2021@gmail.com](mailto:revuekurukanfuga2021@gmail.com)

**VOL : 4-N°14JUN  
2025**

**Bulletin, Juin 2025**

# KURUKAN FUGA

La Revue Africaine des Lettres, des Sciences Humaines et Sociales

ISSN : 1987-1465

E-mail : [revuekurukanfuga2021@gmail.com](mailto:revuekurukanfuga2021@gmail.com)

Website : <http://revue-kurukanfuga.net>

## Links of indexation of African Journal KurukanFuga

COPERNICUS	MIR@BEL	CROSSREF	SUDOC	ASCI	ZENODO
					
<a href="https://journals.indexpublishing.com/search/details?id=129385&amp;lang=ru">https://journals.indexpublishing.com/search/details?id=129385&amp;lang=ru</a>	<a href="https://reseau.mirabel.info/revue/19507/Kurukan-Fuga">https://reseau.mirabel.info/revue/19507/Kurukan-Fuga</a>	<a href="https://search.crossref.org/search/works?q=kurukan+fuga&amp;from_ui=yes">https://search.crossref.org/search/works?q=kurukan+fuga&amp;from_ui=yes</a>	<a href="https://www.sudoc.abes.fr/cbs/xslt/DB=2.1/SET=4/TTL=1/SHW?FRST=5">https://www.sudoc.abes.fr/cbs/xslt/DB=2.1/SET=4/TTL=1/SHW?FRST=5</a>	<a href="https://asci.database.com/master/journalist.php?v=16126">https://asci.database.com/master/journalist.php?v=16126</a>	<a href="https://zenodo.org/communities/rkf/records?q=&amp;l=list&amp;p=1&amp;s=10&amp;sort=newest">https://zenodo.org/communities/rkf/records?q=&amp;l=list&amp;p=1&amp;s=10&amp;sort=newest</a>

### **DIRECTEUR DE PUBLICATION**

- Prof. MINKAILOU Mohamed (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)

### **REDACTEUR EN CHEF**

- Prof. COULIBALY Aboubacar Sidiki (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali) -

### **REDACTEUR EN CHEF ADJOINT**

- SANGHO Ousmane, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)

### **COMITE DE REDACTION ET DE LECTURE**

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>– SILUE Léfara, Maitre de Conférences, (Félix Houphouët-Boigny Université, Côte d'Ivoire)</li><li>– KEITA Fatoumata, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)</li><li>– KONE N'Bégué, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)</li><li>– DIA Mamadou, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>– DICKO Bréma Ely, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)</li><li>– TANDJIGORA Fodié, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)</li><li>– TOURE Boureima, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)</li></ul> |
|---|--|

- *CAMARA Ichaka, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *OUOLOGUEM Belco, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)*
- *MAIGA AbidaAboubacrine, Maitre-Assistant (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *DIALLO Issa, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *KONE André, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *DIARRA Modibo, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *MAIGA Aboubacar, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *DEMBELE Afou, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *Prof. BARAZI IsmailaZangou (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *Prof. N'GUESSAN Kouadio Germain (Université Félix Houphouët Boigny)*
- *Prof. GUEYE Mamadou (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)*
- *Prof. TRAORE Samba (Université Gaston Berger de Saint Louis)*
- *Prof. DEMBELE Mamadou Lamine (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali)*
- *Prof. CAMARA Bakary, (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali)*
- *SAMAKE Ahmed, Maitre-Assistant (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali)*
- *BALLO Abdou, Maitre de Conférences (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)*
- *Prof. FANESiaka (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)*
- *DIAWARA Hamidou, Maitre de Conférences (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)*
- *TRAORE Hamadoun, Maitre-de Conférences (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)*
- *BORE El Hadji Ousmane Maitre de Conférences (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)*
- *KEITA Issa Makan, Maitre-de Conférences (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali)*
- *KODIO Aldiouma, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)*
- *Dr SAMAKE Adama (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *Dr ANATE Germaine Kouméalo, CEROCE, Lomé, Togo*
- *Dr Fernand NOUWLIBETO, Université d'Abomey-Calavi, Bénin*
- *Dr GBAGUIDI Célestin, Université d'Abomey-Calavi, Bénin*
- *Dr NONOA KokuGnatola, Université du Luxembourg*
- *Dr SORO, NgoloAboudou, Université Alassane Ouattara, Bouaké*
- *Dr Yacine Badian Kouyaté, Stanford University, USA*
- *Dr TAMARI Tal, IMAF Instituts des Mondes Africains.*

#### **COMITÉ SCIENTIFIQUE**

- *Prof. AZASU Kwakuvi (University of Education Winneba, Ghana)*
- *Prof. ADEDUN Emmanuel (University of Lagos, Nigeria)*

- Prof. SAMAKE Macki, (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)
- Prof. DIALLO Samba (*Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali*)
- Prof. TRAORE Idrissa Soïba, (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)
- Prof. J.Y.SekyiBaidoo (*University of Education Winneba, Ghana*)
- Prof. MawutorAvoke (*University of Education Winneba, Ghana*)
- Prof. COULIBALY Adama (*Université Félix Houphouët Boigny, RCI*)
- Prof. COULIBALY Daouda (*Université Alassane Ouattara, RCI*)
- Prof. LOUMMOU Khadija (*Université Sidi Mohamed Ben Abdallah de Fès, Maroc.*)
- Prof. LOUMMOU Naima (*Université Sidi Mohamed Ben Abdallah de Fès, Maroc.*)
- Prof. SISSOKO Moussa (*Ecole Normale supérieure de Bamako, Mali*)
- Prof. CAMARA Brahim (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- Prof. KAMARA Oumar (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- Prof. DIENG Gorgui (*Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal*)
- Prof. AROUBOUNA Abdoukadi Idrissa (*Institut Cheick Zayed de Bamako*)
- Prof. John F. Wiredu, *University of Ghana, Legon-Accra (Ghana)*
- Prof. AkwasiAsabere-Ameyaw, *Methodist University College Ghana, Accra*
- Prof. CosmasW.K.Mereku, *University of Education, Winneba*
- Prof. MEITE Méké, *Université Félix Houphouët Boigny*
- Prof. KOLAWOLE Raheem, *University of Education, Winneba*
- Prof. KONE Issiaka, *Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa*
- Prof. ESSIZEWA EssowèKomlan, *Université de Lomé, Togo*
- Prof. OKRI Pascal Tossou, *Université d'Abomey-Calavi, Bénin*
- Prof. LEBDAI Benaouda, *Le Mans Université, France*
- Prof. Mahamadou SIDIBE, *Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*
- Prof.KAMATE André Banhouman, *Université Félix HouphouëtBoigny, Abidjan*
- Prof.TRAORE Amadou, *Université de Segou-Mali*
- Prof.BALLOSiaka, (*Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali*)

## TABLE OF CONTENTS

N°	Auteurs & Titres	Pages
01	<i>Zoulcoufouli ZONOU,</i> <b>AGRICULTURE ET LITTERATURE : VERS UNE PERSPECTIVE SOCIO-EDUCATIVE DANS LES SILLONS D'UNE ENDURANCE DE AROUNA DIABATE ET CREPUSCULE DES TEMPS ANCIENS DE NAZI BONI</b>	01-11
02	<i>Eulalie ZONGO, Adeline Dorothée KANDO, Ludovic Ouhonyioué KIBORA, Patrice TOE,</i> <b>L'IMPLEMENTATION DES MOUSTIQUES GENETIQUEMENT MODIFIES DANS LE CADRE DU PROJET TARGET MALARIA AU BURKINA FASO : Une analyse des stratégies d'enrôlement des acteurs</b>	12-26
03	<i>Kra Ferdinand KOFFI, Bi Irié Ernest TOUOUI,</i> <b>L'INTERGÉNÉRICITÉ COMME PROCÉDÉ ESTHÉTIQUE ET IDÉOLOGIQUE DANS LE PALONGO : L'EXEMPLE DES CHANSONS DE SIE CHARLES</b>	27-40
04	<i>SIMLIWA PITALA Amaèti, KAZIMNA Passambadi,</i> <b>VALENCE OBJECTIVABLE D'HARCELEMENT PSYCHOLOGIQUE ET TRAVAIL DE DEUIL DANS UNE SPIRALE RELATIONNELLE DES EPILORES : vécu de la perte par les collègues d'une victime d'un accident de travail dans la carrière d'Agbélouvé (Maritime-Togo)</b>	41-57
05	<i>SAHA Michel,</i> <b>LE PLURILINGUISME EN COTE D'IVOIRE : UNE PERTE OU UN ENRICHISSEMENT D'IDENTITE POUR L'IVOIRIEN ?</b>	58-68
06	<i>Kouadio Aimé-Charles KONAN, Dimi Théodore DOUDOU, Zié Adama OUATTARA,</i> <b>AMENAGEMENTS HYDROAGRIQUES ET MUTATIONS SOCIALES CHEZ LES COMMUNAUTES RIZICOLES D'ABOKRO ET DE BESSELIKRO</b>	69-95
07	<i>ZAKARI Aboubacar , BETOU Bizo,</i> <b>GESTION DES PUIITS PASTORAUX DANS LA COMMUNE RURALE DE KANEMBAKACHE DANS UN CONTEXTE DECENTRALISE</b>	96-115
08	<i>Boubacar dit Dèdè TRAORE, N'gna TRAORE,</i> <b>FER, POUVOIR ET SOCIETE CHEZ LES FORGERONS MUNKORO DE SOBARA DANS LE BUWATUN (MALI)</b>	116-133
09	<i>AMOI Evrard,</i> <b>WOMEN REPRESENTATION IN TIYAMBE ZELEZA'S SMOULDERING CHARCOAL IN THE CONFLUENCE OF RESISTANCE AND SUBMISSION</b>	134-145
10	<i>YA Komenan Raphael,</i> <b>PROBLEMATIQUE DE LA MONTEE DU FEMINICIDE EN COTE D'IVOIRE</b>	146-160
11	<i>DIARRASSOUBA Youssouf,</i>	161-174

	<b>INTERMEDIALITY IN <i>FRESHWATER</i> BY AKWAEKE EMEZI: A HYBRIDIZATION OF LITERATURE, ORAL TRADITION, AND IGBO SPIRITUALITY</b>	
12	<i>Sama Missimba WEMBOU, Banabia LONGA,</i> <b>LE PAYS LAMBA ET LE CONTACT COLONIAL ALLEMAND : AFFRONTLEMENTS, ADAPTATION ET COLLABORATION (1898-1914)</b>	175-186
13	<i>Ibrahima OUIBGA</i> <b>APPROCHE HISTORIQUE DU PEUPEMENT DOGON DE L'OUEST-MOOGO (BURKINA FASO)</b>	187-206
14	<i>N'DRI Kouadio Joseph,</i> <b>ECRITURE ROMANESQUE COMME EXPRESSION MULTI-ETHNIQUES DANS LES NAUFRAGES DE L'INTELLIGENCE DE JEAN-MARIE ADÉ ADIAFFI : UNE ANALYSE STYLISTIQUE ET INTERTEXTUELLE</b>	207-217
15	<i>Ouliaoouli Francine Christelle SANNE TIA,</i> <b>LA PUBLICITE ET LE MARKETING D'INFLUENCE DANS LE SECTEUR DE LA TELECOMMUNICATION SUR LE RESEAU SOCIAL TIKTOK EN COTE D'IVOIRE</b>	218-233
16	<i>Bossou GOEPOGUI, Joseph Lamilé SONGBONO,</i> <b>PHENOMENOLOGIE, ITINERAIRE BIOGRAPHIQUE ET THERAPIE SECTAIRE CHEZ LES LOMA DU SUD DE LA GUINEE</b>	234-245
17	<i>Sheibou SANOGO,</i> <b>ETUDE DES EMPRUNTS PHONETIQUES EN BAMANANKAN</b>	246-256
18	<i>Ruth Damou DIARRA, Mama KONTA, Essy Sakya Gracia AGNEGUE, Daouda SANOGO, Fousseyni KANE, Soumba KEITA, Hamady COULIBALY, Bourama CISSE, Mahamoudou TOURE, Seydou DOUMBIA,</i> <b>FACTEURS INFLUENÇANT L'OBSERVANCE DE LA CHIMIO PREVENTION DU PALUDISME SAISONNIER CHEZ LES ENFANTS DE 3 A 59 MOIS DANS LE DISTRICT SANITAIRE DE KOULIKORO, MALI, 2024</b>	257-271
19	<i>Ayouba KONE,</i> <b>LES EFFORTS DE PRECHE DE CHEKH SAID SYLLA AU SERVICE DU NOBLE HADITH</b>	272-280
20	<i>Honhinlin Camara,</i> <b>L'INFLUENCE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC) SUR LA SEXUALITE DES ADOLESCENTS DE COCODY ET ATTECOUBE EN MILIEU URBAIN ABIDJANAIS</b>	281-300
21	<i>Fernand OUEDRAOGO,</i> <b>LA NOTION DE PAIX CHEZ EMMANUEL KANT ET CHEZ EMMANUEL</b>	301-322

	<b>LEVINAS</b>	
22	<i>Amadou NSANGO,</i> <b>MODERNISATION ET PATRIMONIALISATION DU MUSEE DES ROIS BAMOUN A L'OUEST-CAMEROUN : ANALYSE D'UNE RESTITUTION SYMBIOTIQUE DES MONOGRAPHIES ROYALES ET DE L'HISTOIRE D'UN PEUPLE</b>	323-349
23	<i>MOMO Hubert Etienne,</i> <b>LA COMMUNICATION PARTICIPATIVE POUR LE DEVELOPPEMENT LOCAL A L'EPREUVE DE L'ESPACE EXISTENTIEL : LE CAS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES DECENTRALISEES AU CAMEROUN</b>	350-362
24	<i>ZOYIKPO Komitse Mawufemo,</i> <b>MODERNISATION DES METIERS DE LA FORGE ET TRANSFORMATION DES PRODUITS AGRICOLES AU SUD-TOGO : INGENIOSITE, FINANCEMENT ET RECONNAISSANCE</b>	363-378
25	<i>ADOU Djinambraid Gift Zieth-Boris,</i> <b>ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET LUTTE CONTRE LES FAKE NEWS EN CÔTE D'IVOIRE</b>	379-392
26	<i>Assindah MAGNETINE, Kékessi Kossi ABOSSÉ, Gnamassi TCHAKOU,</i> <b>PERCEPTION DU ROLE DES ELUS LOCAUX ET FAIBLE PARTICIPATION CITOYENNE DANS LA PREFECTURE DE L'EST-MONO AU TOGO</b>	393-409
27	<i>Yétchinmèdjo SORO, Koffi Dermane KOUAKOU,</i> <b>IMPACT DES REPRESENTATIONS SUR L'ITINERAIRE THERAPEUTIQUE DU PALUDISME CHEZ LES BAOULE DE DJEBONOUA (COTE D'IVOIRE)</b>	410-428
28	<i>Sekou SISSOKO, Mamoutou COULIBALY</i> <b>TEACHING ESP IN A PARAMEDICAL CONTEXT: THE CASE OF INFSS OF BAMAKO</b>	429-440
29	<i>Assama GUINDO, Daouda TRAORE, Demba COULIBALY,</i> <b>ANALYSE DES PERFORMANCES DE L'APPRENTISSAGE PROFESSIONNEL VIA UNE APPLICATION MULTILINGUE : CAS DU CAS DE SIBY</b>	441-452
30	<i>Aboubacar NIAMBELE, ALI TIMBINE, Mahamadou DIARRA</i> <b>L'ORIGINE DES CIVILISATIONS QUI ONT FAÇONNE L'AMERIQUE, LE NOUVEAU MONDE.</b>	453-466
31	<i>NGAOURI Landri</i> <b>LES ADJECTIFS DANS LA LANGUE KWANJA</b>	467-481
32	<i>Jean De Dieu KROUWA</i> <b>L'IRONIE : UN MOYEN DE COMMUNICATION SOCIALE DANS LA POÉSIE DES FEMMES DE CÔTE D'IVOIRE.</b>	482-494

33	<i>Symphorien Dimanche ZONGO</i> <b>POÉSIE ET ENJEUX SOCIO-ÉDUCATIFS À TRAVERS BRUITS DE SILENCES DE MADELEINE DE LALLÉ : ANALYSE ETHNOSTYLISTIQUE.</b>	495-511
34	<i>Honoré Kouassi N'GORAN</i> <b>LA BERCEUSE, UN OUTIL IDÉOLOGIQUE DE TRANSMISSION DE VALEURS ÉTHIQUE ET CULTURELLE CHEZ L'ENFANT À BAS ÂGE</b>	512-522
35	<i>Cyriaque SOSSOU, Raoul S. AHOANGANSI, Didier KOMBIENI,</i> <b>HISTORICAL AND SOCIETAL CONTEXT OF AFRICAN AMERICAN WOMEN'S STRUGGLES AND SELF-DEFINITION IN SOME SELECTED WORKS BY ALICE WALKER, MAYA ANGELOU AND BERNADINE EVARISTO</b>	523-541
36	<i>Youssef MARIKO</i> <b>LE CORAN ET LA LANGUE ARABE : LECTURE DE L'ARABITE DU TEXTE.</b>	542-561
37	<i>Natié COULIBALY, Bakary DEMBÉLÉ, Idrissa Abdel Hamid KONATÉ, Yacouba LOUGUÉ, Ahmed YATTARA,</i> <b>MOTIVATIONS, CONTRAINTES ET STRATEGIES D'ADAPTATION DES ENSEIGNANTS EN REPRISE D'ETUDES A L'ÉCOLE NORMALE SUPERIEURE (ENSUP) DE BAMAKO : UNE ETUDE QUALITATIVE</b>	562-576
38	<i>Dr. Mohamed BERTHE, Dr. Ibrahim SANOGO, Dr. Hamassire GAKOU</i> <b>LES INCIDENCES DE LA COVID-19 SUR LA GOUVERNANCE DECENTRALISEE : CAS DES MUNICIPALITES DU DISTRICT DE BAMAKO (MALI).</b>	577-597
39	<i>Soungalo KONE, Dr. Sory DOUMBIA</i> <b>FROM SLAVERY TO SHARECROPPING: A READING OF THE THIRD LIFE OF GRANGE COPELAND BY ALICE WALKER</b>	598-609
40	<i>Aminata KASSAMBARA, Lèfara SILUE</i> <b>READING SYMBOLS AND MEANINGS IN BESSIE HEAD'S WHEN RAIN CLOUDS GATHER</b>	610-623
41	<i>Mamadou TOGOLA,</i> <b>COMMERCE BILATERAL ENTRE LA REPUBLIQUE DE GUINEE ET LE SENEGAL</b>	624-637
42	<i>Ibrahim TOURE,</i> <b>MECANISMES DE DECREDIBILISATION DE L'AUTRE PAR L'ARGUMENT AD HOMINEM DANS LE DISCOURS DU COLONEL ABDOULAYE MAIGA AU MALI</b>	638-651
43	<i>Dr Papa Birane THIAM, Dr Moussa Aleyri Salam Sy</i> <b>CAPTIFS ET CAPTIVITÉ DANS LA GUERRE DE MITHRIDATE D'APPIEN</b>	652-675
44	<i>Oumarou AROU, Moussa FOFANA</i>	676-689

	<b>VÉCU DE DIABÉTIQUE AU CENTRE DE LUTTE CONTRE LE DIABÈTE DE BAMAKO : ENTRE EXIGENCE DE LA MALADIE ET ADAPTATION AU NOUVEAU MODE DE VIE</b>	
45	<b>Elise ABENG ZE</b> <b>L'APPRENTISSAGE DU CONTE DANS LE SYSTEME EDUCATIF FRANCOPHONE : DEFIS ET ENJEUX</b>	690-702
46	<b>N'GUESSAN Djemis Jean Elvis Ghislain</b> <b>INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET INERTIE DU CADRE REGLEMENTAIRE DE REGULATION DE LA PROPAGANDE HOUPHOUËTISTE DES QUOTIDIENS D'INFORMATIONS GENERALES IVOIRIENS</b>	703-717
47	<b>Tété Mireille OURAGA</b> <b>ANALYSE PHONOLOGIQUE DES TONS EN NIABRE, PARLER BÈTE DE GAGNOA</b>	718-731
48	<b>Marie Désiré KAMENI</b> <b>EFFETS STYLISTIQUES COMME EFFICACITE DU LANGAGE DRAMATURGIQUE DANS ILS ONT MANGE MON FILS DE JACQUES FAME NDONGO</b>	732-740
49	<b>Joseph Bernard DZENE EDZEGUE</b> <b>LES PROVERBES AFRICAINS FRANCOPHONES: ENTRE MONDIALISATION ET PRESERVATION DE L'IDENTITE CULTURELLE</b>	741-755
50	<b>Moïse DAGNOKO, Ibrahima TRAORE et Souleymane KEITA</b> <b>ENTRE EDUCATION OCCIDENTALE ET PRESERVATION DES VALEURS SOCIO-CULTURELLES : UNE ANALYSE POSTCOLONIALE DE SOUS L'ORAGE ET L'AVENTURE AMBIGUE</b>	756-767
51	<b>Dr. ALANSARY AKRIMAH</b> <b>L'INFLUENCE DOGMATIQUE DU PELERINAGE SULTANIEN EN AFRIQUE DE L'OUEST</b>	768-779

Vol. 4, N°14, pp. 393– 409, Juin 2025

Copy©right 2024 / licensed under CC BY 4.0

Author(s) retain the copyright of this article

ISSN : 1987-1465

DOI : <https://doi.org/10.62197/ZKGY1299>

Indexation : Copernicus, CrossRef, Mir@bel, Sudoc, ASCI, Zenodo

Email : [RevueKurukanFuga2021@gmail.com](mailto:RevueKurukanFuga2021@gmail.com)

Site : <https://revue-kurukanfuga.net>

*La Revue Africaine des  
Lettres, des Sciences  
Humaines et Sociales  
KURUKAN FUGA*

**PERCEPTION DU ROLE DES ELUS LOCAUX ET FAIBLE PARTICIPATION  
CITOYENNE DANS LA PREFECTURE DE L'EST-MONO AU TOGO**  
*Assindah MAGNETINE<sup>1</sup>, KékessiKossi ABOSSE<sup>2</sup>, Gnamassi TCHAKOU<sup>3</sup>,*

*<sup>1</sup>Université de Kara –Togo ; [magnetine13@yahoo.fr](mailto:magnetine13@yahoo.fr)*

*<sup>2</sup>Université de Kara –Togo ; [abossejose@gmail.com](mailto:abossejose@gmail.com)*

*<sup>3</sup>Université de Kara –Togo ; [tchakou11@gmail.com](mailto:tchakou11@gmail.com)*

**Résumé.**

Comment les élus locaux mettent-ils en œuvre la politique de démocratie participative locale dans la préfecture de l'Est-Mono? Quelles sont les entraves à l'engagement participatif et à l'enracinement de la démocratie locale dans les trois communes de l'Est-Mono? Telles sont les principales questions de cette réflexion. A travers ce questionnement, l'étude se penche sur la mise en œuvre de la politique de démocratie participative locale dans la préfecture de l'Est-Mono et vise à comprendre cette politique locale à l'œuvre dans ses trois communes. Elle est basée sur de la triangulation des méthodes, qualitatives, quantitatives et la recherche documentaire pour la collecte et l'analyse des données. Les résultats obtenus révèlent que le manque d'engagement et de participation citoyenne dans les initiatives de développement locale est en partie dû à la perception qu'ont les populations de la gouvernance locale et à l'attitude de leurs représentants. Cette gouvernance est caractérisée par l'allégeance des élus locaux envers des partis politiques au détriment de l'intérêt général, ainsi que par un manque de transparence et de visibilité quant aux actions menées au niveau communal. De plus, l'absence d'outils et de documents de référence pour orienter les actions municipales ne favorise pas le succès de la gouvernance locale que prône la décentralisation.

**Mots clés : décentralisation, élus locaux, gouvernance locale, perception, participation citoyenne**

\*\*\*\*\*

**Abstract**

How are local elected officials implementing the policy of local participatory democracy in the Est-Mono prefecture? What are the obstacles to participatory engagement and to local democracy taking root in the three communes of Est-Mono? These are the main questions addressed in this reflection. Through this questioning, the study looks at the implementation of the policy of local participatory democracy in the prefecture of Est-Mono and aims to understand this local policy at work in its three communes. It is based on a triangulation of qualitative and quantitative methods, and documentary research for data collection and analysis. The results reveal that the lack of citizen involvement and participation in local development initiatives is partly due to people's perception of local governance and the attitude of their representatives. This governance is characterized by the allegiance of local elected representatives to political parties, to the detriment of the general interest, as well as by a lack of transparency and visibility regarding actions carried out at communal level. In addition, the absence of tools and reference documents to guide municipal actions is not conducive to the success of the local governance advocated by decentralization.

**Key words : decentralization, local elected representatives, local governance, perception, citizen participation.**

## Introduction

La décentralisation s'est imposée aux Etats africains dès les années 1990 et est perçue comme une véritable approche de résolution des problèmes de développement humain et durable auxquels sont confrontées les populations. Elle apparaît comme un mode de gestion plus efficace des ressources face à l'échec des programmes de développement intégré en Afrique (C. Baylies, 2001). Les résultats peu reluisants de ces programmes et politiques publiques parfois imposées en échange d'aides au développement a progressivement amené les dirigeants d'Afrique, à la suite du discours de la Baule à s'avancer courageusement sur la double voie du multipartisme et de la décentralisation tout en mettant un point d'honneur sur une implication plus grande des populations dans les décisions qui concernent leur vie quotidienne. Ainsi, la décentralisation devient un enjeu majeur pour le développement de l'Afrique (J-C. Deberre, 2007). Dans un tel contexte, des réformes notamment constitutionnelle et institutionnelle sont entreprises en vue de l'applicabilité de la démocratie participative via la décentralisation.

Au Togo, la décentralisation à l'instar de bien d'autres pays francophones sur le continent, s'inscrit dans un cadre juridique défini par la constitution du 14 octobre 1992 qui dispose en son article 141 : « La République togolaise est organisée en collectivités territoriales sur la base du principe de la décentralisation, dans le respect de l'unité nationale ». Ainsi, sa consolidation qui reste un objectif commun à tous les acteurs, passe par le renforcement de la démocratie locale et la possibilité donnée aux citoyens de participer plus étroitement au processus local de décision (S-O.Yves, 2007). Cette nouvelle approche d'administration véritablement enclenchée au Togo en 1981 avec la loi n° 81-8 du 23 juin 1981 portant organisation territoriale a permis d'organiser les premières élections locales en 1987. A la suite de ces élections et ce malgré les avancées textuelles qui autorisent l'organisation des élections régulières pour doter les communes de représentants élus, les élections n'ont été tenues que très tard en juin 2019.

En guise de réminiscence, il urge de préciser qu'en 2001, contre toute attente des populations et des partenaires en développement, ce sont les Délégations Spéciales (DS) qui sont nommées à la tête des communes en lieu et place des élections locales. Celles-ci sont restées aux affaires jusqu'à l'élection municipale de 2019. Il convient de souligner aussi que l'avènement de la décentralisation au Togo a suscité moult interrogations sur le sens et la portée de ce nouveau paradigme. Cela a entraîné une résistance relative à la réforme. Ce doute autour des enjeux de cette nouvelle forme de gouvernance contribua à l'immobilisme qui a caractérisé le processus au point que les populations, les observateurs et les partenaires en développement se demandaient si le processus de la décentralisation connaîtra un dénouement heureux un jour au Togo.

Si la décentralisation au Togo a connu un processus long et progressif durant 27 ans (1992 à 2019), reconnaissons tout de même que l'organisation du scrutin du 30 Juin 2019 a

été un tournant décisif de consolidation de la démocratie participative dans le pays. Aujourd'hui, elle est une réalité parce qu'à la tête de chaque commune, se trouvent des élus locaux pour un mandat de 6 ans renouvelables (Constitution togolaise, version révisée en 2002 et 2019). Nonobstant cette avancée majeure, le bilan à la veille d'une nouvelle élection municipale dont la date est fixée en juillet 2025 révèle malheureusement un climat de méfiance et une certaine crise de confiance entre les conseillers municipaux et les populations des trois communes de l'Est-Mono. Ce constat est perceptible à la lumière d'un faible engagement et d'une faible participation de la population aux actions communales dans cette préfecture de l'Est-Mono du Togo alors même qu'on convient avec M.S Amlalo (2007, p.6) lorsqu'il disait : « la décentralisation repose sur un principe démocratique en ce qu'elle permet aux populations organisées au sein d'une collectivité territoriale de gérer leurs propres affaires de façon autonome en tant que personne de droit public ».

Ce point de vue est aussi celui de J-C. Deberre (2007, p.48) quand il présentait la décentralisation comme « un mode d'organisation d'un Etat unitaire qui implique un partage du pouvoir, des ressources et des responsabilités et qui doit permettre de rapprocher géographiquement les prises de décisions des populations ».

La participation très passive des populations issues des communes de l'Est-Mono dans des actions de développement et la faible implication de ces dernières dans les prises de décisions riment à contresens des principes de gouvernance locale et suscitent un étonnement scientifique qui conduit à une multitude d'interrogations déclinées comme il suit : Comment les élus locaux mettent-ils en œuvre la politique de démocratie participative locale dans la préfecture de l'Est-Mono ? Quelles sont les entraves à l'engagement participatif et à l'enracinement de la démocratie locale dans les trois communes de l'Est-Mono ? De quelle manière les populations locales perçoivent-elles et interprètent-elles le rôle des élus locaux ?

Au regard de ces questions, cette étude vise à appréhender d'abord la politique de démocratie participative locale mise en œuvre dans les communes de l'Est-Mono. Ensuite à mettre en lumière les responsabilités des élus locaux dans la mise en œuvre de la politique de décentralisation et de développement local participatif. Enfin elle vise à exposer les obstacles structurels et conjoncturels à l'engagement participatif et à l'enracinement de la démocratie locale dans les trois communes, puis à scruter la perception des populations vis-à-vis des élus locaux.

## **1. Cadres d'analyse théorique et méthodologique**

La présente recherche s'inscrit dans un corpus théorique qui permet d'analyser le regard porté par les populations sur la gouvernance locale et de mieux appréhender les raisons de la prégnance du désengagement et de la faible participation de ces dernières dans le processus de décentralisation dans les communes de l'Est-Mono. A côté de ces fondements théoriques, un point d'honneur est mis sur une méthodologie propre aux sciences sociales afin d'aboutir à des résultats assez objectifs et bien éloignés des aprioris et des prénotions.

### **1.1. Cadre théorique**

L'interactionnisme symbolique d'E. Goffman (1973), la théorie de la légitimité de Max Weber (2<sup>e</sup> éd, 2003) et la théorie du rôle social de Talcott Parsons (1949) servent de repères théoriques à cette réflexion.

L'interactionnisme symbolique d'E. Goffman (1973) permet de comprendre les significations, interprétations et perceptions des acteurs de la décentralisation. En considérant les citoyens et les élus locaux comme des acteurs jouant des rôles sociaux, E. Goffman (1973, pp. 25-49) insiste sur l'importance de la collaboration et de la compréhension des rôles et attentes de tous les acteurs pour maintenir une performance sociale harmonieuse. Cette approche permet d'analyser l'interaction entre les élus locaux et les populations et de mesurer son impact sur l'adhésion des populations à l'action publique locale. Cette première approche théorique est épaulée par la théorie wébérienne de la légitimité et de la reconnaissance de l'autorité d'une personne ou d'une institution comme facteurs de maintien de l'ordre social et de stabilité. Cette théorie de Max Weber (2003) postule que la légitimité peut être remise en cause et contestée, notamment lorsque les individus estiment que les décisions prises par les autorités ne sont pas justes ou légitimes, ce qui peut entraîner des changements politiques et sociaux. Cette théorie wébérienne offre un cadre analytique pour comprendre les différentes formes de légitimation du pouvoir et d'autorité dans les sociétés. En fin, quant à la perception théorique du rôle social de T. Parsons (1949), elle met en avant l'importance des attentes et des obligations sociales qui pèsent sur les individus occupant des positions spécifiques dans la société. D'après Parsons, les individus occupant des rôles sociaux doivent répondre à des attentes et des normes qui sont en lien avec leur position dans la société. Dans le cas des élus locaux, cela signifie qu'ils doivent remplir des fonctions et des responsabilités spécifiques liées à leur mandat et à leurs interactions avec les citoyens et les autres acteurs politiques. Cette théorie sert à analyser comment les élus locaux perçoivent leur rôle, et comment ils gèrent les attentes et les obligations sociales qui leur sont imposées, et comment ces perceptions influencent leurs comportements et leurs actions.

### ***1.1. Cadre méthodologique***

L'approche sociologique combinant la revue documentaire, l'analyse qualitative et quantitative a été utilisée. Trois techniques ont ainsi donc servi pour la collecte des informations et données. La première a consisté à la revue documentaire. Basée sur l'identification et la consultation d'ouvrages, d'articles, de bulletins, de mémoires, de thèses de doctorat et des textes juridiques qui ont trait au sujet de recherche, celle-ci a été déterminante par l'analyse de contenu qui s'en est suivie. Cette technique a permis de structurer les informations selon les rubriques que traite le sujet et d'avoir une vision sur la gouvernance locale de même que son organisation.

La seconde a nécessité l'organisation des entretiens individuels semi-directifs à travers un guide d'entretien. Ainsi des questions groupées de façon thématique autour de la perception de la décentralisation, des entraves à l'engagement participatif et à l'enracinement de la démocratie locale et de la légitimité des élus locaux ont été posées à des personnes ressources. Au total soixante (60) enquêtés à raison de 20 par commune ont pris part à cet exercice. Grâce à une clé de répartition égalitaire, les entretiens ont mobilisé dans chaque commune, 5 conseillers municipaux, 3 responsables d'Organisation de la Société Civile (OSC), 3 membres de l'administration publique, 5 représentants de Comité de Développement de Quartier (CDQ) et 4 chefs traditionnels.

Cette méthode qualitative est complétée par des données collectées par le biais du questionnaire semi-structuré. Grâce à un échantillonnage raisonné 110 enquêtés provenant de

chaque commune et touchant toutes les couches sociales ont été mobilisées dans la collecte des informations. Leurs réponses ont permis de produire des données chiffrées.

La mobilisation de cet appareillage théorique et méthodologique a permis de déboucher sur des résultats innovants.

## 2. Résultats

Les données primaires et secondaires ont permis de montrer que la question relative à la perception du rôle des élus locaux et de la faible participation citoyenne dans la préfecture de l'Est-mono au Togo repose sur plusieurs facteurs. Ceux-ci sont liés premièrement à la méconnaissance du rôle des élus locaux et à des contraintes structurelles et conjoncturelles. Deuxièmement ils reposent, sur la légitimité des élus locaux, l'absence de proximité entre les élus locaux et les populations. Troisièmement, on note la perception sur l'efficacité des actions des décideurs communaux.

Ces résultats sont valorisés dans cette étude à travers des analyses et interprétations des données chiffrées contenues dans des tableaux et des verbatims issus d'entretiens approfondis.

### 2.1 Faible Connaissance des responsabilités dévolues aux élus locaux.

**Tableau 1 : Répartition des enquêtés selon leur niveau d'instruction et de Connaissance des responsabilités juridiques, administratives et sociales des élus locaux**

Modalités de réponses	Niveau d'instruction des interviewés					Total
	Non instruit	Primaire	Secondaire1	Secondaire2	Supérieur	
Représentants de la commune	3	5	7	4	2	21
Promouvoir le développement durable de la commune	0	0	3	2	2	7
Représenter la commune, gérer les ressources financières	0	2	3	3	3	11
Gérer le matériel de la commune, protéger l'environnement, promouvoir le développement durable	0	0	0	2	4	6
Représenter la commune ; gérer les ressources	0	0	4	3	3	10

financières, protection de l'environnement, développement durable de la commune						
Représentant de la commune ; gérer les ressources financières, promouvoir le développement durable	0	0	3	2	4	9
Total	3	7	20	16	14	60

**Source** : Données de terrain, Avril 2025

Les enquêtés des communes étudiées sont de niveau d'instruction différents, en outre, l'analyse des données du tableau indique que le niveau d'instruction des enquêtés a un impact sur leur connaissance et compréhension des responsabilités tant juridiques, administratives que sociales dévolues aux élus locaux. Pour preuve, les interviewés de niveau d'instruction supérieur ont mentionné un plus grand nombre de responsabilités que ceux de niveau inférieur. Les responsabilités les plus connues des élus locaux sont la représentation de la commune, la gestion des ressources financières, l'assurance du bien-être des populations, la consultation des populations sur les actions à réaliser, la reddition des comptes à la population, la délivrance des pièces d'Etat civil. Il est préoccupant de constater que près d'un quart des interviewés ne savent pas quelles sont les responsabilités des élus locaux. Cela souligne un manque de connaissance et de sensibilisation concernant le rôle et les responsabilités des élus locaux dans les communes d'étude. Dans ce sillage, O. Costa (2019) estime que, le niveau d'instruction des individus revêt une importance capitale lorsqu'il s'agit de participer politiquement ou de s'engager dans des politiques de développement au niveau local. Cette réflexion est rejointe par J-L. Parodi (1971) qui met en avant l'importance d'une éducation politique reposant sur la compréhension des enjeux politiques locaux et sur l'acquisition d'une citoyenneté active afin de renforcer la démocratie. L'analyse de ces auteurs bien que fondée ne peut à elle seule expliquer la faible connaissance du rôle des conseillers municipaux et l'engagement laxiste des populations dans les questions de développement car à côté de ce comportement qui frise le laxisme, il y a des contraintes structurelle et conjoncturelle qui freinent l'implication volontariste des citoyens dans la mise en œuvre des projets et programme locaux.

## **2.2. Contraintes structurelles et conjoncturelles, obstacles à la mise en œuvre des projets de développement local**

Le développement local au Togo est généralement confronté à des contraintes d'ordre structurel et conjoncturel qui se traduisent d'une part, par les problèmes d'infrastructures et le

manque de ressources financières (D.F. Gbikpi-Benissan, 2007) et d'autre part, les difficultés de l'organisation administrative et les problèmes de gouvernance (K. M. Akakpo, 2014). Ces contraintes tirent vers le bas la dynamique de mobilisation des ressources financière et humaine. D'abord l'insuffisance, voire l'absence d'infrastructures socioéconomiques et marchandes ne permet pas de renflouer les caisses des communes alors que la mobilisation des ressources humaines est dépendante de celle financière, elle-même dépendante de propositions concrètes de projets de développement. La réalité est qu'en fait, les communes étudiées ne disposent que de deux sources de financement à savoir la collecte des taxes et impôts et les Fonds d'Appui aux Collectivités Territoriales (FACT). Cette évidence rend difficile la mobilisation à tous les niveaux et ne permet pas de réaliser des projets en faveur des populations. Un élu local de l'Est-Mono 2 y voit même un facteur de démobilitation des populations dans la mesure où ces derniers attendent plutôt des autorités communales des projets budgétisés et concrets qui puissent déclencher un élan de mobilisation financière et une forte adhésion. Il le souligne dans l'interview qu'il a donnée en ces mots :

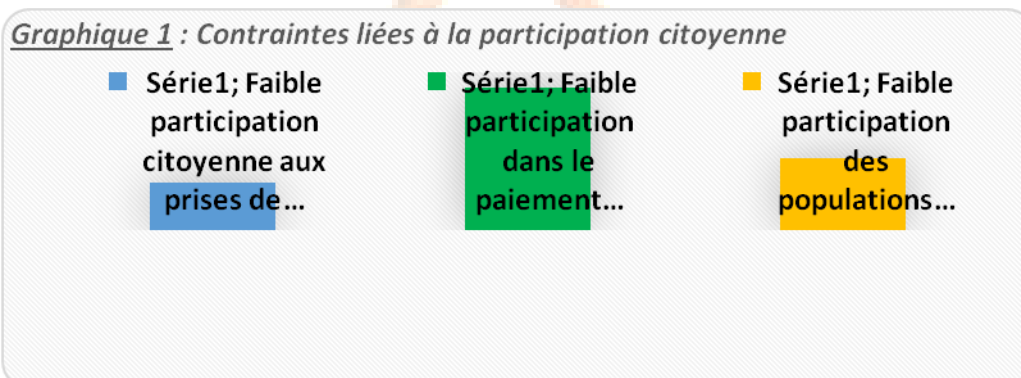
*« Notre commune est pauvre car nous en disposons qu'un seul marché au point où les taxes que nous collectons ne nous permettent même pas de payer les salaires du personnel et du loyer, nous sommes obligés d'utiliser toute la dotation du FACT pour pouvoir faire face à cette situation. Or, ces fonds devraient servir de complément au FACT d'investissement pour la réalisation des projets au profit des populations qui n'attendent que des propositions claires pour appuyer financièrement ou humainement ». (Elu local de 38 ans, avril 2025).*

A ces obstacles s'ajoutent le manque de compétences et de capacités techniques. Un élu local de l'Est-Mono 3 renchérit en déclarant ceci : *« Ma commune n'a pas d'expertise et de ressources nécessaires pour conduire véritablement son développement en vue de satisfaire les besoins des populations. Nous n'avons pas encore notre planification communale »*. Ces propos montrent clairement la faible capacité institutionnelle à laquelle sont confrontées les communes de l'Est-Mono. En effet, l'enquête a révélé que sur les trois communes, seule la commune Est-Mono1 a pu élaborer son Plan de Développement Communal (PDC). Ceci traduit un manque de compétences techniques et de ressources humaines au niveau des autres communes pour gérer efficacement les affaires locales. Par ailleurs cela limite leur capacité à prendre des décisions autonomes et à mettre en œuvre des projets de développement. Aussi, la méconnaissance des potentialités et des opportunités que regorgent ces communes ne disposant pas d'un PDC les confinent dans une situation de dépendance financière et en ressources humaines. Cette lenteur dans la planification des activités et la mobilisation des ressources financières liées à des pesanteurs parfois administratives contraignent les communes de l'Est-Mono à demeurer sous la tutelle de l'Etat qui finalement devient le principal pourvoyeur dans presque tous les domaines. Cela soulève le problème du rôle des élus locaux dans la mesure où l'anticipation d'élaboration d'un PDC à titre illustratif constitue une décision administrative et un moyen vital de sensibilisation et d'implication des populations autour des questions de développement qui ne requièrent pas une autorisation préalable de l'Etat avant d'être mis en œuvre. C'est à juste titre que J.R. Guimenez (1977, p.25) écrit qu'*« une commune pauvre, ça n'existe pas : la richesse de tous se trouve dans la participation »*. Cette affirmation démontre clairement l'importance primordiale que la participation doit occuper au sein des initiatives locales de développement.

Malheureusement, ce travail de sensibilisation et de transparence dans la gouvernance est parfois banalisé par les élus locaux des trois communes de l'Est-Mono. Ainsi, nombreux sont ces citoyens qui établissent une liaison entre le rôle des élus et la faible participation de la population aux activités de développement. L'opacité qui entoure la gestion des taxes à titre illustratif, suscite une incompréhension qui agit sur l'implication active des populations dans la gouvernance. Ce sentiment est mis en lumière par une enquêtée commerçante en ces termes :

*« Nous sommes constamment sollicités pour payer les taxes et impôts, mais nous ne comprenons pas comment ces fonds sont utilisés dans l'intérêt des populations. On dirait qu'ils sont collectés pour rémunérer les salaires ».*  
(Commerçante âgée de 45 ans, avril 2025).

L'aveu de cette interviewée témoigne d'une faible compréhension des contribuables quant aux finalités de ces prélèvements. Dans un tel contexte, les résistances dans le paiement des taxes débouchent sur des situations conflictuelles entre les populations et les autorités communales. Outre cet exemple, les populations des communes de l'Est-Mono et plus spécifiquement les responsables des Organisations de la Société Civile, perçoivent des élus locaux comme moins coopératifs sur des questions en lien avec la sensibilisation et l'implication de leur structure dans la gouvernance locale. Aussi, est-il observé dans ces communes un manque de coordination et de participation des acteurs locaux, ce qui entrave l'efficacité des initiatives de développement local. Pour un représentant d'une organisation de la société civile, *« les communes ne comprennent pas la relation qu'elles doivent entretenir avec les OSC. Au lieu de chercher à les impliquer, elles entendent au contraire que ces dernières fassent le premier pas ».* Un autre membre de la société civile affirme en ces termes : *« les élus locaux pensent que le soutien des OSC se résume à des aspects financiers. Car lorsque nous voulons organiser des actions de sensibilisation par leur intermédiaire, ils exigent de l'argent pour les invitations ».* Selon V. Angeon et J. M, Callois (2005) la capacité des acteurs locaux à se grouper autour d'un projet ou d'un objectif commun de développement en mobilisant les potentialités et les ressources d'un territoire constitue un enjeu majeur des politiques de développement local. Ces manquements soulevés quant aux rôles des élus locaux impactent la participation citoyenne telle que le montre le graphique ci-dessous.



**Source :** Données de terrain, avril 2025

L'analyse des différentes réponses des enquêtés révèle une participation locale faible, à la limite insuffisante et surtout en panne dans les trois communes ; ce qui augure peu de transparence. En effet, 54,5% des enquêtés reconnaissent la faible participation des populations à la prise de décisions et dans le paiement des taxes et impôts. Cela montre un manque d'engagement civique et de responsabilité. Cette faible participation peut s'expliquer par le fait que les populations jugent les élus locaux moins enclins à la transparence dans la gestion. L'absence du bureau du citoyen en tant que médiateur de la participation citoyenne entrave la communication avec les populations, qui ne sont informés que par le biais d'affichages. Ceci illustre la faiblesse de mobilisation des ressources humaines et financières des autorités locales traditionnelles, des conseillers municipaux et des Comités de Développement à la Base (CDB). Cette situation freine non seulement la mise en œuvre efficace de la décentralisation et l'autogestion des communes mais aussi participe d'un désintérêt de la population à prendre une part active dans la gouvernance locale telle que l'admet la théorie du fonctionnalisme de G. Almond (1950). Selon cette théorie la participation citoyenne est un élément clé du processus de la gouvernance démocratique, car elle permet aux citoyens de prendre part activement à la vie politique et sociale de leur communauté. Outre les contraintes, cette réflexion s'appuie aussi la question de légitimité des élus locaux afin d'appréhender les éléments qui jettent le discrédit sur des élus locaux dans l'exercice de leur fonction électorale et d'analyser l'impact sur la faible participation citoyenne.

### **2.3. Mise en cause de la légitimité des élus locaux**

En démocratie, les citoyens choisissent librement les gouvernants qui les représentent. Les citoyens ont un droit éminent, qu'ils expriment symboliquement et sur le plan pratique par un bulletin de vote. Mais parce que ce dernier est déposé dans l'urne, le droit est en quelque sorte suspendu, délégué au vainqueur de la compétition électorale pour toute la durée de son mandat jusqu'au scrutin suivant (C. Braillon et D. Taddel, 2002). Pour J. Godbout (1992), dans la démocratie représentative, tous peuvent participer au choix de ceux ou celles qui vont décider à leur place et sous leur surveillance, qu'ils peuvent remplacer et auxquels ils peuvent s'opposer. Il souligne donc non seulement le droit à l'élection dans cette forme de démocratie mais aussi à celui à l'opposition. Toute proportion gardée, dans les communes de l'Est-Mono, la nature des candidatures lors de l'élection n'a pas fait l'unanimité auprès des populations. Pour les interviewés, l'influence des partis politiques a primé sur le choix des candidats, toute chose qui ne relève pas entièrement du goût et des aspirations des populations. L'un des enquêtés confie :

*« On a trop mis les partis politiques en jeu dans ces élections communales. Il y avait certains candidats non connus par les populations et d'autres ne faisaient pas l'assentiment des populations, car ils ne sont pas actifs et n'ont pas de popularité, mais on nous disait de voter pour le parti politique et non la personne des candidats »*  
(Membre d'une OSC, âgé de 57 ans, avril 2025).

L'imposition de certains candidats par les instances politiques sans l'assentiment des populations à la base influence considérablement la gouvernance locale. Dans le cas des élections municipales, la connaissance des candidats par leur base électorale locale constitue un élément important qui influence considérablement les actions de mobilisation, d'écoute

attentive et de participation des citoyens. En effet, les communes de l'Est Mono ont élu des conseillers municipaux que les populations méconnaissaient et qui n'ont aucune compétence en matière de mobilisation et de sensibilisation citoyenne. Les populations ne trouvant pas l'incarnation de leurs aspirations en ces personnes, hésitent à suivre leur mot d'ordre et à s'impliquer dans des activités de développement. Ainsi, la légitimité des élus locaux se trouve compromise alors même qu'ils sont élus au suffrage universel local. Toutefois, cette légitimité ne doit pas occulter la proximité des élus locaux avec la population dans la mesure où cette dernière conditionne dans bien de cas son adhésion aux nobles causes de développement.

#### **2.4. Proximité des élus locaux et adhésion des populations à l'action locale**

**Tableau 2** : Répartition des enquêtés selon leur perception sur la présence des élus locaux sur le terrain et proches des populations

Modalités	Effectif	Pourcentage (%)
Suffisamment présents	22	20
Moins présents	70	63,6
Pas du tout présents	18	16,4
Total	110	100

**Source** : Données de terrain, avril 2025

L'installation des élus locaux à l'issue du dernier scrutin implique des changements aussi bien organisationnel, fonctionnel que la gestion des collectivités locales. En tant qu'élus locaux, les conseillers municipaux se veulent être des autorités issues de la volonté du peuple et donc proches de celui-ci. Cette évidence n'est pas de mise dans les communes de l'Est-Mono où les résultats d'enquête s'avoisinent. Le tableau ci-dessus montre que 63,6% des enquêtés de l'Est-Mono 3 estime ainsi que les élus locaux sont moins présents sur le terrain pour des échanges. Pendant que 20% ne les trouve pas suffisamment sur le terrain, 16% affirme qu'ils sont carrément invisibles sur le terrain. Or, la qualité des relations que les élus locaux entretiennent avec leurs électeurs influence leur adhésion aux actions au sein des communes. En effet, la proximité des élus locaux avec les populations et la connaissance qu'ont ces dernières de leurs attributions jouent un rôle essentiel dans l'appropriation des actions locales. D'autre part, l'image que les maires et leurs conseillers municipaux renvoient influence également la participation des populations à la vie locale.

La participation citoyenne à la gouvernance locale assure en effet que les politiques publiques et les objectifs de développement local prennent en compte les besoins exprimés par les populations. Ceci passe par une proximité entre les autorités communales et les couches sociales. Bien plus ce climat de fraternité, permet non seulement à la population d'être considérée et consultée, mais aussi aux élus locaux d'avoir une idée précise des besoins exprimés par le peuple profond et vulnérable. P. Bardhan et D. Mookherjee (2006, p.4) soulignent ainsi que « ... la participation citoyenne démocratique, offre aux citoyens une opportunité de faire connaître leurs besoins et revendications auprès des élus qui sont tenus redevables des performances réalisées ». Contrairement à ce principe, dans les communes en

étude, 59,1% des enquêtés de l'Est-Mono 2 tel que l'illustre le tableau ci-dessous, disent ne pas être consultés pour faire connaître leurs besoins réels.

**Tableau 3** : Perception des enquêtés selon que les actions sociales des élus locaux répondent ou non aux besoins et préoccupation des habitants

Modalité de réponse	Effectif	Pourcentage (%)
Oui	45	40,9
Non	65	59,1
Total	110	100

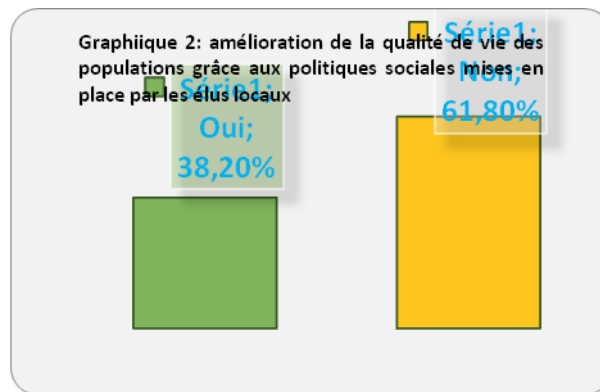
**Source** : Données de terrain, avril 2025

Il apparaît clairement que la participation permet aux communautés d'être représentées dans les différents processus et dispositifs de prise de décision visant à prioriser les actions de développement nécessaires à l'amélioration de leurs conditions de vie, car « l'une des finalités les plus importantes de la décentralisation est de permettre une réponse efficace et adaptée aux besoins des populations locales » (CGLU, 2008, p.35). Elle renforce de ce fait l'adhésion des populations aux politiques de développement mises en œuvre par les communes. Dans le cas des collectivités territoriales de la préfecture de l'Est-Mono, les conséquences de cette distance sociale entre les conseillers municipaux et les administrés pouvaient être corrigées par l'existence d'un Plan d'Action Communal propre à chaque espace décentralisé et sur la base duquel les besoins de la population, même en absence du maire sur le terrain sont connus. Tel n'est donc pas le cas. En conséquence, dans les communes respectivement de l'Est-Mono 1 et 2 qui n'ont pas de PDC, l'adhésion populaire devient moins évidente que dans la commune de l'Est-Mono1. A ce propos, un membre de CVD disait ceci :

*« Les élus locaux naviguent à vue, parce qu'ils n'ont pas de stratégies de faire participer les populations aux actions de développement. Ils naviguent à vue car la commune n'a pas son plan de développement, Cependant ils pouvaient s'appuyer sur les plans de développement villageois (PAV) et cantonaux (PAC) existants, élaborés avec l'appui de Plan International mais ils ne le font pas » (Membre de CVD de 45 ans, 2025)*

Comme on le voit, en défaut de PDC, les premiers responsables des communes méconnaissent certaines potentialités en termes de ressources et de besoins de leur ressort territorial. De ce fait, la perception que les élus locaux n'écoutent pas les citoyens est véritablement évoquée par la plupart des enquêtés. Ceci est en contradiction avec la thèse de C. Meggle (2022), selon laquelle la « coopération et la co-construction » sont de mise en démocratie participative et les citoyens attendent principalement de leurs élus locaux qu'ils soient à l'écoute et au service des habitants. L'absence de cette proximité entre les différents acteurs agit sur la perception qu'ont les populations des actions entreprises par les Maires.

### **2.5. Perception sur l'efficacité des actions des élus à l'amélioration des conditions de vies des populations**



**Source** : Données de terrain, avril 2025

Les données recueillies sur la perception des enquêtés selon que les actions sociales des élus locaux répondent ou non aux besoins et aux préoccupations des populations montrent clairement que la majorité n'est pas satisfaite des actions mises en place par les élus locaux. En effet, 61,80 % des interviewés estime que les actions des élus locaux ne répondent pas aux besoins et préoccupations de la population. Et par conséquent, elles n'améliorent pas la qualité de vie des populations et ne contribuent pas à la réduction de la pauvreté et des inégalités. Les résultats mettent également en lumière un problème de confiance et de satisfaction des populations envers les élus locaux et leurs politiques sociales. Il apparaît nécessaire pour les élus locaux, d'améliorer cette perception des populations et de mettre en place des mécanismes d'échange pour une explication des compétences qui leurs sont dévolues et leurs capacités vis-à-vis des attentes des populations.

### 3. Discussion

Dans cette partie, il est question de discuter à la lumière des recherches antérieures et des théories scientifiques les principaux résultats auxquels l'étude est parvenue en lien avec la perception du rôle des élus locaux. La présente discussion est faite sur la base des résultats obtenus.

L'étude expose le constat selon lequel le niveau d'éducation des populations a une incidence sur leur connaissance et compréhension des responsabilités, que ce soit sur le plan juridique, administratif ou social.

Il ressort ainsi des résultats que, près d'un quart des enquêtés ignore quelles sont les responsabilités des élus locaux, voire même ce qu'est la décentralisation. Cette observation corrobore le constat formulé par C. Anthoine (2010), selon lequel, il est encore fréquent de rencontrer, généralement parmi les couches les plus défavorisées de la population, des personnes qui n'ont jamais entendu parler de la décentralisation ou qui n'en connaissent que le nom. En effet, les habitants des communes de la préfecture de l'Est-Mono, en particulier ceux ayant un niveau d'éducation inférieur, ont une connaissance limitée du rôle et des responsabilités des élus locaux, se cantonnant à une perception utilitaire de leurs interactions avec ces derniers. Cela témoigne d'un déficit de sensibilisation quant aux missions et devoirs des élus locaux. De ce fait, il apparaît indispensable que les élus locaux déploient des actions de sensibilisation et de formation afin de permettre aux citoyens de mieux appréhender les

responsabilités qui leur incombent ainsi que les compétences transférées aux collectivités locales. Ce faisant, ils contribuent au renforcement de la transparence, de la bonne gouvernance et de la confiance entre les élus locaux et les citoyens. Ce point de vue est partagé par J-L. Parodi (1971), qui souligne l'importance d'une éducation politique axée sur la compréhension des enjeux politiques locaux et sur l'adoption d'une citoyenneté active en vue de consolider la démocratie.

S'agissant des contraintes structurelles et conjoncturelles, obstacles de la mise en œuvre d'une politique de développement local, les résultats de l'étude ont révélé la faible capacité institutionnelle se traduisant par un manque de compétences techniques et de ressources humaines, ainsi que l'absence d'outils de planification et de suivi-évaluation nécessaire à une gestion efficace des affaires communales. Ce résultat recoupe ceux de plusieurs auteurs. Il en est ainsi de Y. Tsolenyanu (2016) qui souligne que les collectivités locales disposent de ressources financières limitées pour mettre en œuvre des projets de développement local. En effet, pour l'auteur, les collectivités locales au Togo sont souvent dépendantes des transferts financiers de l'Etat, ce qui limite leur capacité à mener des projets de développement locaux de manière autonome. Pour B. Ripert (2016), le manque de ressources financières et humaines limite la capacité des collectivités territoriales à assumer pleinement leurs nouvelles responsabilités. De plus, la faiblesse des capacités techniques et institutionnelles des acteurs locaux constitue un obstacle majeur à la décentralisation. Ce point de vue est partagé par K. M. Akakpo, (2014) et D. F. Gbikpi-Benissan, (2007) pour qui le développement local au Togo est confronté non seulement aux problèmes d'infrastructures et d'insuffisance de ressources financières, mais également aux difficultés de l'organisation administrative et aux problèmes de gouvernance.

L'étude a également mis en lumière la perception du choix des élus locaux et leur légitimité. En effet, dans les communes de la préfecture de l'Est-Mono, la nature des candidatures lors de l'élection municipale ne fait pas l'unanimité des populations. Pour les interviewés, l'influence des partis politiques a primé sur le choix des candidats, ce qui ne relève pas entièrement du goût et les aspirations des populations. Ce point de vue est partagé par (J. Godbout, 1992) qui souligne que la démocratie représentative est souvent limitée par certaines contraintes, notamment, l'influence des partis politiques et les jeux de pouvoir. Il met également en évidence la tendance des représentants à s'éloigner des aspirations et besoins réels des populations, en agissant davantage selon leurs propres intérêts ou les intérêts des groupes de pression qui les influencent. Au sens d'A. Magnetine et al. (2022), au-delà des élections municipales et les enjeux inhérents, il y a des questions de préparation des scrutins futurs qui entrent également en jeu. Aujourd'hui, la légitimité des élus locaux se trouve compromise alors même qu'ils sont élus au suffrage universel local. Ce résultat illustre les propos de T. Parsons (1949) pour qui, les individus occupant des rôles sociaux ne répondant pas aux attentes et aux obligations sociales qui sont en lien avec leur position dans la société, il est évident que leur position ou légitimité soit controversée. En tant que tel, les élus locaux ont besoin de se savoir reconnus et surtout acceptés des populations. Cette reconnaissance ou acceptation est essentielle pour soutenir leurs actions visant à promouvoir un développement local. Les populations des communes de l'Est-Mono ne voient pas en leurs élus locaux des gens dignes et capables de répondre à leurs attentes en matière de développement. Aussi, disent-elles que les candidats au scrutin municipal leur sont imposés par les partis politiques

en lice alors qu'ils sont inconnus ou n'ont pas de popularités mais n'ont pas de compétences. Il est désormais requis qu'un pouvoir pour peu qu'il soit légitime, devrait d'abord justifier de sa capacité à bien gérer les affaires publiques dans l'intérêt général comme l'indique une fois de plus le Rapport de la Fondation Mayer en ces termes :

« La légitimité de la gouvernance [locale] (...) renvoie au sentiment de la population que le pouvoir politique et administratif est exercé par les bonnes personnes, (...). Cette adhésion profonde de la population (...) à la manière dont elle est gouvernée est une dimension essentielle de la gouvernance. (...) ; elle doit rencontrer dans le cœur de la société un minimum d'écho et d'adhésion » (C.L., Mayer, 1996, p.27).

Comme on le voit, la légitimité d'un élu local se fonde dans la reconnaissance des populations qui l'ont porté à cette fonction. Au regard de tout ce qui précède, l'hypothèse selon laquelle les populations perçoivent les élus locaux en place dans leurs collectivités territoriales comme des individus imposés par les politiques, comme des personnes indifférentes à leurs préoccupations, comme des personnes qui se griffent à leurs propres profits est vérifiée.

La participation des citoyens à la vie des collectivités est nettement en deçà, malgré l'existence de dispositions légales et réglementaires en ce sens. Ainsi, bien que l'efficacité de la décentralisation soit indéniable, son enracinement repose sur l'application de l'article 15 de la loi n° 2019-006 du 26 juin 2019, établissant l'implication et la participation citoyenne à la gestion des affaires communales comme principe essentiel de la démocratie locale. Or, l'engagement et l'implication citoyenne résultent de la connaissance par les populations de leurs devoirs et droits dans la mise en œuvre de la décentralisation. Cela ne peut être possible que par l'éducation politique. Par ailleurs, la collaboration avec les populations et tous les acteurs du développement, préconisée par la théorie de l'interactionnisme d'E. Goffman (1973), s'impose comme impératif politique et économique, en raison de la participation citoyenne et de l'inclusion dans la mobilisation des ressources humaines, financières et matérielles, garantes d'un développement durable.

Les résultats de l'étude révèlent que dans les trois communes de l'Est-Mono, la participation citoyenne est globalement faible. La majorité des décisions est prise par les élus et les services de l'Etat avec une faible consultation des citoyens. Cela s'explique dans une certaine mesure par le fait que la planification participative (le PDC), base de l'expression de la participation des citoyens quoi que prévue par les textes, ne soit pas élaborée. Ces résultats recourent ceux de plusieurs chercheurs et structures de recherche. Il en est ainsi, d'AFRO BAROMETER (Dépêche No. 578, p.2, 29, 2022) pour qui, la majorité des Togolais sont peu engagés dans la vie publique. En effet, selon cette étude, moins de la moitié des Togolais déclarent avoir participé au moins une fois à une réunion communale. Or, de leur part, P. Bardhan, et D. Mookherjee, (2006, p.4), estiment que : « la participation citoyenne démocratique, offre aux citoyens une opportunité de faire connaître leurs besoins et revendications auprès des élus qui sont tenus redevables des performances réalisées ». Par ailleurs, I. Boucq et S. Boulage (2017) de leur côté, expliquent que la participation citoyenne fait appel à des mécanismes par lesquels les citoyens expriment leurs besoins et revendications auprès des élus. La participation est un outil pour renforcer la décentralisation

et la construction d'une démocratie locale inclusive. Selon M. Vienne (2011) la participation donne la confiance et permet de ce fait aux citoyens de se sentir acteurs de leur propre destin et de contribuer à la construction d'un environnement plus juste et équitable.

## **Conclusion**

La présente étude a permis d'élucider la problématique de l'appropriation de la décentralisation au Togo à travers l'analyse de la perception du rôle social des élus locaux par les populations des communes de l'Est-Mono et de l'implication de ces dernières dans des actions de développement. Dans le même temps, les élus locaux sont considérés comme des acteurs centraux, voire incontournables de la gouvernance locale compte tenu de la proximité qu'ils doivent entretenir avec les populations. Il découle de cette recherche que l'encrage de la décentralisation et de la démocratie participative est tributaire de l'appropriation et l'adhésion de la population. En effet, il y a aujourd'hui un grand nombre de citoyens et élus locaux qui ne comprennent pas suffisamment les enjeux de la décentralisation ni leur rôle dans ce processus. Par conséquent, ils ne sont pas suffisamment impliqués et ne participent pas de manière significative aux prises de décisions locales. De ce fait, le succès ou l'échec d'une politique locale dépend, généralement de l'idée que se font les populations. Aussi, la perception qu'elles ont des élus locaux ou de maire détermine ainsi leurs pratiques et comportements. Il convient de souligner qu'il peut y avoir des réticences de la part des populations sur certains sujets que les municipalités estiment être bénéfiques pour le développement. Par exemple, si une commune souhaite évacuer une zone inondable occupée et que la population s'y oppose. Ainsi, les échecs en matière de développement local ne sauraient être imputés exclusivement aux élus locaux. En effet, ils ne sont pas seuls responsables. Car, la population peut parfois méconnaître certaines prérogatives des collectivités territoriales et s'opposer à toute forme d'innovation ou d'initiative susceptible de résoudre un problème et d'apporter des solutions. En toutes circonstances, en dépit de l'instauration d'une politique de décentralisation visant à accroître la participation des citoyens et à promouvoir le développement local, la concrétisation de cette politique demeure limitée. Quel dispositif pourrait garantir l'efficacité de cette nouvelle approche de développement ? Quelles doivent être les caractéristiques des élus locaux, acteurs essentiels du développement local ? Cette étude, loin de vider le débat sur l'impact du rôle des élus locaux sur la participation citoyenne met chaque acteur de développement local des communes de l'Est-Mono devant le fait accompli.

## **Bibliographie**

ALMOND Gabriel, 1950, *The American People and Foreign Policy*, Harcourt, Brace, 1950 - 269 pages

AMLALO Mensah Sédo, 2007, « La décentralisation en marche au Togo », (en ligne) <https://base.afrique-gouvernance.net/>, pages 38, consulté le 23 Mars 2025.

ANGEON Valérie et CALLOIS Jean-Marc, 2005, « Fondements théoriques du développement local : quels apports du capital social et de l'économie de proximité ? », *Économie et institutions* [En ligne], 6-7 | 2005, mis en ligne le 31 janvier 2013, consulté le 23 avril 2025. URL : <http://journals.openedition.org/ei/890> ; DOI : 10.4000/ei.890

BARDHAN, Pranab. & MOOKHERJEE, Dilip., 2006, « Decentralization and Local Governance in Developing Countries: A Comparative Perspective » *The MIT Press*, Vol. n°1. Cambridge, <https://doi.org/10.7551/mitpress/2297.001.0001>, consulté le 4 Mai 2025.

BRAILLON Céline et TADDEL Dominique, 2002, « Vers une démocratie participative », *Mouvements*, 2002/4-n°23, pp. 89-96

CGLU (Cités et Gouvernements Locaux Unis), 2008, *La décentralisation et la démocratie locale dans le monde*, Premier Rapport mondial, Barcelone, 348p.

DEBERRE, Jean-Christophe, 2007, *Décentralisation et développement local*, Afrique contemporaine, p. 45.

GBIKPI-BENISSAN Datè François, 2006, « Pour un modèle théorique interprétatif de la dynamique sociale de l'éducation » in *Revue Mosaïque interafricaine de Philosophie, Littérature et Sciences Humaines*, N°s 005 & 006, pp.141-163.

GBIKPI-BENISSAN Datè François, 2007, « Comportement scolaire des filles et des garçons au Togo de (1955 à 2004) » in *Revue du CAMES*, Nouvelle Série B, vol.008 N° 01 (1er semestre), pp. 135-157.

GODBOUT Jacques.T., 1992, *L'usager : entre marché et citoyenneté*, La Découverte, Paris

GOFFMAN Erving, 1973 : *La Sociologie des Interactions Quotidiennes Expliquée*, sociologique, swisstheoremresearch <https://sociologique.ch/>, consulté le 28 Avril 2025

MAGNETINE Assindah, ABOSSE KossiKékessi, TEWALAMBA Kpadakpa, 2022, « Enjeux et défis de la décentralisation et gouvernance locale au Togo : cas des trois communes de Doufelgou », in *Revue Ziglôbitha*, RA2LC, spécial n°05, Décembre 2022, pp 391-408.

MAYER Léopold, 1996, *Principes de la Gouvernance mondiale*, Rapport de la Fondation Léopold Mayer cité par C.E.KIAMBA.

MEGGLE Chrstian, 2022, « Rôle de l' élu local, engagement citoyen : d'abord une demande de pragmatisme et de responsabilité », in *Localtis, un média*, Banque des Territoires.

PARODI Jean-Luc, 1971, *La politique*. Paris, Hachette.

PARSONS Talcott, 1949, *The structure of Social Action*, New york, The Free Press, 2è édition.

TSOLENYANU Koffi, 2006, « La décentralisation au Togo : avancées, difficultés et perspectives ». *Revue internationale de droit économique*, pp.105-129.

WEBER Max, 2003, *Le Savant et le Politique*, trad. de C. Colliot-Thélène, Paris, La Découverte.

### **Textes officiels**

Constitution togolaise de la quatrième République, version révisée en 2002 et 2019.

Loi n°2019-006 du 26 juin 2019, la loi n° 2021-020 du 11 octobre 2021 et la loi n°2022-011 du 4 juillet 2022 portant modification de la loi n°2007-011 du 13 mars 2007 relative à la décentralisation et aux libertés locales modifiée par la loi n°2018-003 du 31 janvier 2018.

Loi n° 2016-002 du 04 janvier 2016 portant loi-cadre sur l'aménagement du territoire.

Décret n0 2012 -005/PR relatif aux Comités de Développement à la Base (CDB)

Loi n0 2007-001 du 08 Janvier 2007 portant organisation de l'administration déconcentrée au Togo

